

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE  
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 17 NOV 2021

N° 21-01213 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de onze (11) élèves Techniciens Supérieurs en Architecture, session 2021, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	SOURABIE YAYA	2610_8419_0859_8264	B7833064	25/04/93

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

DÉFAILLANT

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
4°	DABIRE SANDEM ARÈSNE AUGUSTE	2610_2384_3415_1389	B12716694	23/06/94

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'École Nationale des Travaux Publics, dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon